

*Questions orales***LA FAMILLE ROYALE**

LES MOTIFS DU REFUS DE L'APPUI DU GOUVERNEMENT À L'INVITATION DE SA MAJESTÉ ET DU PRINCE CHARLES À VISITER TERRE-NEUVE

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le gouvernement de Terre-Neuve, par l'entremise du gouvernement du Canada, a invité Sa Majesté la Reine à visiter Terre-Neuve à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son accession au trône, mais il semble que le gouvernement du Canada ne lui ait pas recommandé de visiter Terre-Neuve. Le très honorable premier ministre peut-il indiquer à la Chambre la raison de cette attitude, étant donné surtout que Sa Majesté a visité la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick l'an dernier à l'occasion des Jeux olympiques?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cette question la semaine dernière. Le député voudra bien consulter le hansard pour y trouver la réponse à sa question.

M. Crosbie: Le gouvernement de Terre-Neuve a également invité son Altesse royale le prince de Galles, le prince Charles, à visiter Terre-Neuve au cours des Jeux d'été du Canada de 1977. Le gouvernement du Canada n'a pas non plus appuyé cette invitation. Le très honorable premier ministre peut-il nous donner la raison de cette décision? Veut-on empêcher les membres de la famille royale de visiter la province de Terre-Neuve?

M. Trudeau: Je crois savoir que le prince de Galles visitera les provinces de l'Ouest cette année. Je vérifierai les détails. Mais je serais très étonné qu'il n'ait pas autant de plaisir à visiter Terre-Neuve. Je suppose qu'il n'a pas le temps de visiter les deux régions.

* * *

LES RESSOURCES

LES PROJETS D'EXPLOITATION DE NOUVELLES MINES DE CHARBON EN NOUVELLE-ÉCOSSE ET AU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-il nous dire si des initiatives mixtes fédérales-provinciales sont actuellement prises pour stimuler l'exploitation de nouvelles mines de charbon au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse? Je demande cela à cause du taux très élevé de chômage qui sévit dans ces provinces et en raison de la nécessité d'utiliser d'autres sources d'énergie, sur laquelle l'honorable député de Cape Breton-The Sydneys a si souvent attiré l'attention.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je crois que le programme que nous avons annoncé pour la Nouvelle-Écosse, c'est-à-dire les dispositions encourageant le calorifugeage des maisons et l'abandon du chauffage au mazout sont autant d'aspects entrant dans cette catégorie. On y a pris des dispositions en vue de la conversion au charbon des centrales thermi-

[M. Fox.]

ques alimentées en pétrole, lesquelles utiliseraient, on le présume, du charbon de la Nouvelle-Écosse.

M. MacKay: Peut-être n'ai-je pas été assez clair. Je voulais savoir du ministre si l'on a mis en œuvre des programmes bien précis en vue d'encourager la mise en exploitation de nouvelles mines de charbon dans cette région.

M. Gillespie: Il est possible qu'on mette en exploitation une autre mine de charbon à ciel ouvert en Nouvelle-Écosse, et j'ai des entretiens avec le premier ministre de la province à ce sujet. Il espérait que ce projet pût être admissible aux termes du programme annoncé il y a quelque temps, et je pense qu'il y a de bonnes chances qu'il le soit. Il est cependant possible qu'il nous faille d'abord régler certains problèmes écologiques.

* * *

L'ÉNERGIE

L'AIDE À TERRE-NEUVE CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT D'UNE CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE SUR L'AVAL DU CHURCHILL— LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): J'ai une question supplémentaire. Le ministre est-il disposé à hausser l'offre faite à Terre-Neuve concernant l'aménagement de l'aval du fleuve Churchill pour tenir compte de l'inflation depuis l'offre initiale? Le ministre peut-il maintenant dire à la Chambre si le gouvernement a pris une décision au sujet de l'exercice de ses pouvoirs aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique à propos de l'installation de lignes de transport qui permettraient à l'énergie des chutes Churchill ou du Labrador d'alimenter le réseau ontarien?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): J'ai déclaré à la Chambre il n'y a pas longtemps que j'avais communiqué avec le premier ministre de Terre-Neuve et lui avais demandé s'il s'intéressait toujours au projet de l'île Gull, non seulement pour le transport de l'énergie mais aussi pour sa production. Il a répondu par l'affirmative. Nos hauts fonctionnaires sont maintenant en train de mettre à jour les études et les estimations dans l'espoir d'en arriver à une formule qui permette la mise en valeur de ces ressources considérables pour le plus grand bien de la population de Terre-Neuve, des provinces maritimes et, de fait, du Canada tout entier.

M. McGrath: La province connaît un taux de chômage inquiétant et en même temps elle a besoin d'énergie de toute urgence. Dès lors le ministre est-il disposé à activer les choses du côté fédéral, et considérera-t-il ce projet comme pouvant créer un grand nombre d'emplois dans l'avenir immédiat?

M. Gillespie: Je ne peux pas faire plus pour l'instant. J'attends la décision du premier ministre de la province.

LA POSSIBILITÉ D'UNE PARTICIPATION FÉDÉRALE DANS LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES MARITIMES

M. J. Robert Howie (Yord-Sunbury): J'aimerais moi aussi poser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie. Le gouvernement fédéral a-t-il décidé s'il allait se porter acquéreur d'une partie des actions de la Société d'énergie des Maritimes?